



Centre
de services scolaire
de l'Énergie
Québec

Enseignant(e) en sciences au secondaire - Contrat - École des Boisés ⇒ Concours CSSÉ27-194

Centre de services scolaire de l'Énergie

📍 École des Boisés - 21 Rue des Collèges, Saint-Alexis-des-Monts, Québec J0K 1V0

👤 1 Poste disponible

📅 Publié à l'externe le : 4 septembre 2026

📅 Publié à l'interne le : 4 septembre 2026

📅 Expire à l'externe le : 11 septembre 2026

📅 Expire à l'interne le : 11 septembre 2026

DESCRIPTION DU POSTE

Ils nous sommes à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant en
sciences au secondaire.

Détail de la tâche

Contrat à temps partiel avec tâche à 100%, incluant:

- enseignement en sciences, secondaire 1 et 3;
- enseignement en mathématique, secondaire 1 et 3;
- enseignement en PPO et plein air.

Date de début: dès que possible

Date de fin: 29 juin 2027

Lieu de travail

École des Boisés, Saint-Alexis-des-Monts

En tant qu'enseignant(e) au CSSÉ vous pourrez:

- Bénéficier d'un programme d'insertion professionnelle et d'une possibilité d'accompagnement personnalisé;
- Évoluer dans des milieux vivants et inspirants;
- Travailler dans des équipes collaboratives avec une approche humaine;

Exigences et qualifications

- Détenir ou être en voie d'obtenir un baccalauréat dans la discipline concernée;
- Détenir une autorisation légale d'enseigner reconnue par le MEES;
- Toute autre qualification pertinente pourra faire l'objet d'une analyse.

Traitement

Le traitement sera déterminé selon la convention collective régissant le personnel enseignant.

Important: Si vous êtes un(e) employé(e) du CSSÉ et que vous possédez un profil Scolago, nous vous invitons à visiter le Babillard et consulter les offres disponibles pour signifier votre intérêt directement via la plateforme.

Le personnel du Css de l'Énergie est assujéti à la Loi sur la laïcité de l'État (LLÉ). Cette loi encadre la neutralité religieuse de l'État, la séparation entre l'État et les religions, ainsi que la liberté de conscience et de religion. Elle exige également que les employés travaillant auprès des élèves exercent leurs fonctions à visage découvert.

De plus, depuis l'adoption le 30 octobre 2025 de la Loi visant à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation, l'interdiction du port de signes religieux est élargie à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves.

En conséquence, tout le personnel du CSSÉ doit respecter les obligations prévues par la LLÉ et aucun droit acquis n'est transférable.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.



AVANTAGES



Programme de mentorat

Horaire de jour, du lundi au
vendrediAccès au programme d'aide
aux employés

Salaire concurrentiel



Congé de maladie

Conciliation travail-vie
personnelle

Formation continue



Régime de retraite



Avancement de carrière



Insertion professionnelle



Assurances collectives



Entrée en fonction :

8 septembre 2026

Type d'emploi

Contrat / Temps partiel

Quarts de travail :

Jour

Emplacement

Sur les lieux du travail

Syndiqué :

Oui

Documents requis

**CV****Diplômes ou relevés de notes**

Documents facultatifs

**Lettre de motivation****Permis ou brevet d'enseigner****Relevé de notes****Évaluation comparative des études****Certificat de naissance**

Documents à consulter

Plan de classification

